



## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE MARCHÉ PUBLIC DE FOURNITURES

- 1) **Identification de l'organisme qui passe le marché :** La Communauté de communes du Pays Rhénan - 32, rue du Général de Gaulle 67410 DRUSENHEIM - Tél : 03.88.06.74.30 - Courriel : [contact@cc-paysrhenan.fr](mailto:contact@cc-paysrhenan.fr)
- 2) **Pouvoir Adjudicateur :** Monsieur le Président de la Communauté de communes du Pays Rhénan.
- 3) **Objet du marché :** Fourniture et installation de matériels audiovisuels pour la Maison de Services au Public du Pays Rhénan à Drusenheim.
- 4) **Type de procédure :** Procédure adaptée, soumise aux dispositions des articles L.2123-1 et R.2123-1 1° du Code de la commande publique.
- 5) **Allotissement :** Ce marché comporte un lot unique : Fourniture et installation de matériels audiovisuels
- 6) **Nomenclature CPV :**
  - 32321200-1 : Equipement audiovisuel.
  - 32321300-2 : Matériel audiovisuel.
- 7) **Date prévisionnelle de démarrage des prestations :** Juillet 2021.
- 8) **Variantes :** Les variantes ne sont pas autorisées.
- 9) **Options :** Ce marché comprend trois options :
  - Option n°1 : Streaming et enregistrement de vidéos, selon position D1 décrite au CCTP.
  - Option n°2 : Salle de réunion du personnel, selon la position D2 décrite au CCTP.
  - Option n°3 : Maintenance pour une durée de 2 années, selon la position D3 décrite au CCTP.
- 10) **Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :** Oui.
- 11) **Modalités essentielles de financement :** Fonds propres de la collectivité.
- 12) **Dématérialisation de la procédure :** Les candidats devront utiliser le profil acheteur de la collectivité, à savoir, <https://www.marches-securises.fr>, notamment pour :
  - Télécharger le dossier de consultation.
  - Formuler leurs demandes de renseignements complémentaires.
  - Et déposer leur pli.
- 13) **Date limite de réception des plis :** **Le jeudi 27 mai 2021 à 12h00.**
- 14) **Jugement des offres :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés à l'article 7.2 du R.C.
- 15) **Délais de validité des offres :** 120 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

**16) Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle les recours peuvent être introduits :** Tribunal Administratif de Strasbourg - 31, avenue de la Paix – 67000 Strasbourg -Tél 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66.

**17) Date d'envoi de l'avis à la publication :** Le mardi 27 avril 2021.

Le Président de la Communauté de communes  
Du Pays Rhéna  
Monsieur Denis HOMMEL